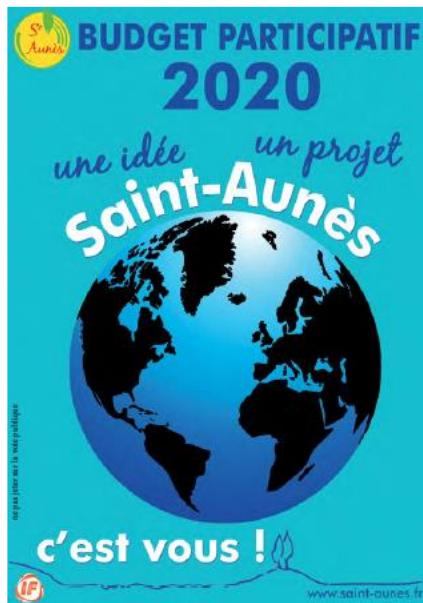


Budget participatif 2020 – Avancement et propositions d'amélioration



Le concept est simple, 50 000 euros réservés pour réaliser un projet proposé et sélectionné par les habitants de la commune. Le projet d'intérêt général n'est pas fait pour mettre en avant son porteur (qui pourrait/devoir rester anonyme) mais bien pour répondre à un besoin/une envie des habitants.

Cette initiative de budget participatif à Saint-Aunès a été créée par le Maire Alain Hugues en 2019, sa mise en œuvre s'est améliorée cette année mais pourrait l'être encore un peu plus.

La communication ? cette année, l'information a été plus largement diffusée par les panneaux d'affichages à travers une affiche, sur le site web de la mairie et via infoflash (téléchargez cette application si vous ne l'avez pas !).

Les règles ? Une plaquette a été éditée cette année, expliquant clairement les règles, les dates et fournissant un court formulaire à remplir pour décrire le projet. La proposition pouvait être annexée de divers documents (photos, carte). Le seul manque de clarté est lié à l'organisation de la commission et du choix des 7 citoyens y participant. Chacun pouvait se proposer, il suffisait de contacter la mairie qui ensuite retient ou pas votre candidature sur la base de critères inconnus. Un tirage au sort ou l'ordre d'arrivée serait préférable.

Qui propose un projet ? TOUT habitant de Saint-Aunès, quels que soient l'âge et la nationalité. Malheureusement, aucun enfant n'a proposé de projet encore cette année.

Qui sélectionne les projets soumis au vote ? Tous les projets reçus en mairie ne sont pas proposés au vote. Ils sont examinés par une commission normalement composée de 7 élus et 7 citoyens et présidée par le Maire. Malheureusement, seuls 2 citoyens y étaient présents cette année (par manque de propositions ?) Un de nos adhérents a eu la chance d'y participer...un autre n'a jamais reçu de réponse.

Comment sont sélectionnés les projets ? Les projets ne sont malheureusement pas envoyés en avance à tous les gens de la commission, c'est donc difficile et long de se faire un avis. La recevabilité est jugée sur l'intérêt général, le type de dépenses nécessaires (investissement, coût de l'entretien), la faisabilité (technique, financière, dans le champ de compétences de la commune). Nous proposons que tous les documents soient mis à la disposition de TOUS les membres de la commission, en laissant un délai de préparation (1 semaine au moins) avant sa réunion. Nous proposons également de regrouper dans un même projet (ou additionner les voix du vote) les propositions similaires qui répondent à une même demande puisqu'il s'agit de répondre à un besoin et non de récompenser une personne en particulier.

Quels sont les projets sélectionnés ? Après 3h d'examen, 5 à 6 projets ont été retenus parmi les 22 proposés et malheureusement, certains sont similaires et susceptibles de diviser les voix. Ces projets proposent 1) de planter des arbres notamment pour renouveler les

plantations qui n'ont pas survécu à l'été, 2) un éventuel parcours de pump track (si le cout est recevable), 3) une piste cyclable et 3 projets concernant la pose de mobilier sportif en plein air avec divers sites d'implantation. Un retour sur les raisons du refus a été fait à chaque personne (ce retour n'avait jamais été reçu en 2019).

Comment voter ? Les projets recevables devaient être présentés (projet complet et non pas un titre seulement comme en 2019 !) sur le site web de la mairie pour un vote en Mairie courant novembre. Nous espérons que cela va être fait en décembre à travers un vote sur place et en ligne sur une période d'un mois comme c'est le cas dans de nombreuses communes. Cela permettrait de respecter les règles sanitaires tout en permettant à un grand nombre de personnes de voter. L'âge limite pour voter n'est pas spécifié mais nous espérons que tous les habitants pourront voter (même les enfants comme à Paris ou dans le département des Landes).

Le budget participatif est une occasion régulière de faire entendre vos envies au service du collectif, pour améliorer notre cadre de vie.

En 2021, n'hésitez pas à proposer un projet, vous proposer pour participer à la commission et votez dès que ce sera possible !